

L'an deux mil seize, le 29 juillet, le conseil municipal de Durmignat s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. CHARTOIRE Guy, Maire.

Etaient présents : Mrs BELIN / BLANCHET / CHARTOIRE / DURIN / HIDIEN / LEDUC / MONTELIER // Mmes CHOMET / NIAUX

Etaient absents : Mrs ROBERTET / THURET, excusés

Madame CHOMET Christelle a été élue secrétaire de séance.

**Contrat d'Accompagnement dans l'emploi n° 2016-07-1 (reçu en S.P. le 02/08/16) :**

Monsieur le Maire rappelle que le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) de Mme Sadaune Corine prendra fin le 31 août 2016.

Compte-tenu de sa situation, Mme Sadaune Corine peut prétendre à un nouveau CAE.

Monsieur le Maire rappelle que :

- Madame Sadaune Corine est employée à hauteur de 25 /35<sup>ème</sup> dont 20 heures pour la gestion des activités du bar communal et 5 heures pour assurer le ménage de la mairie, le ménage et la mise à disposition de la salle des fêtes,
- dans ce type de contrat une participation financière est attribuée à la commune à hauteur de 85 % du salaire brut de l'agent.

Il propose de renouveler le contrat tout en rappelant les éléments concernant le recrutement, à savoir :

- cette personnes est recrutée sur le budget de la commune avec mise à disposition au profit du budget annexe « Bar communal de Durmignat » pour 20 heures hebdomadaires.
- afin de retracer l'ensemble des opérations financières dans le cadre du budget annexe, une régularisation de fin d'année permettra un transfert des dépenses et des recettes de personnel relatives à la gestion des activités du bar communal.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE le principe du recrutement d'un agent en CAE,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat de travail et tous les documents utiles au dossier à compter du 1<sup>er</sup> septembre pour une durée d'un an,
- DECIDE d'inscrire la dépense et la recette correspondantes au budget communal en section de fonctionnement.
- AUTORISE le Maire à établir un titre de recettes à l'encontre du budget annexe afin de retracer les éléments relatifs au personnel dans ledit budget annexe.

**Décision modificative de crédits FPIC 2016 n° 2016-07-2 (reçu en S.P. le 02/08/16) :**

Le conseil municipal sur proposition du maire,

- Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2016 sont insuffisants,

- DECIDE de modifier l'inscription comme suit :
- Compte 73925 : FPIC + 458.00
- Compte 7325 : FPIC + 411.00
- Compte 742 : Dotation élus locaux + 47.00

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE la décision modificative indiquée ci-dessus.

### **Création hangar à matériel et accessibilité église : subvention exceptionnelle n°**

2016-07-5 (reçu en S.P. le 02/08/16) :

Monsieur le Maire rappelle :

- le projet de construction d'un hangar à matériel permettant l'entrepôt et le stockage de matériels qui sont actuellement dans des bâtiments locatifs dispersés sur le territoire communal,
- l'Ad'Ap déposé concernant la mise en accessibilité de l'église.
- l'estimation globale des projets s'élève à la somme de 47 830.96 € H.T.

Concernant le financement du projet, il informe que la DETR est notifiée à hauteur de 14 349 €. Il propose également de déposer une demande de subvention exceptionnelle.

Les éléments concernant le FIC seront notifiés ultérieurement.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- EMET un accord de principe sur les travaux décrits ci-dessus avec couverture isolée,
- AUTORISE Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention exceptionnelle auprès de Madame la Députée.

### **Conditions de location de la salle des fêtes n° 2016-07-6 (reçu en S.P. le 02/08/16) :**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 27 février 2015 qui fixait les modalités de location de la salle des fêtes. Il propose d'apporter des modifications pour prendre en compte les difficultés rencontrées lors des demandes de locations précédentes.

Il propose au conseil municipal :

- D'adopter trois documents qui serviront de base à la mise à disposition de la salle des fêtes :
  - o Un règlement intérieur,
  - o Un modèle de demande de location
  - o Un état des lieux.
- De valider les pièces à fournir à chaque location :
  - o Une demande de location des particuliers devra être signée et remise en mairie avant la manifestation,

- Un dépôt de garantie qui accompagnera la demande de location et qui sera systématiquement remis à Madame le Receveur Municipal,
- Une attestation d'assurance responsabilité civile mentionnant que le locataire est couvert pour les risques villégiatures relatifs à la location de la salle des fêtes,
- De fixer les tarifs de location.

La location s'entend pour le week-end complet avec la mise à disposition du chauffage.

Où cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- VALIDE le règlement intérieur, la demande de location et l'état des lieux qui serviront à la location de la salle,
- PRECISE la liste des pièces à fournir à chaque location : demande de location, dépôt de garantie et attestation d'assurance,
- DECIDE que le dépôt de garantie fera systématiquement l'objet d'un encaissement,
- PRECISE qu'à l'issue de la manifestation, le dépôt de garantie sera déduit du montant total de la location à régler si aucune détérioration n'est constatée. En cas de désistement de l'utilisateur privé aucun remboursement n'aura lieu de la part de la commune.
- FIXE les tarifs de location comme suit à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 :

Catégorie de loueurs	Tarif de location		Dépôt de garantie	
	Bar et terrasse	Salle polyvalente	Bar et terrasse	Salle polyvalente
Habitants de la commune	40 €	150 €	40 €	150 €
Habitant hors commune	50 €	200 €	50 €	200 €
Association dont le siège social est sur la commune	Gratuit	Gratuit	Néant	Néant
Association hors commune	50 €	200 €	50 €	200 €
Vaisselle	30 €			

### **RECAPITULATIF**

N°	Objet	Page
2016-07-1	Contrat d'Accompagnement dans l'emploi	015
2016-07-2	Décision modificative de crédits FPIC 2016	015/016
2016-07-3	Création hangar à matériel et accessibilité église : subvention exceptionnelle	016
2016-07-4	Conditions de location de la salle des fêtes	016/017

## EMARGEMENTS

M. BELIN André		M. BLANCHET Frédéric	
M. CHARTOIRE Guy		Mme CHOMET Christelle	
M. DURIN Claude		M. HIDIEN Kévin	
M. LEDUC Jean- Claude		M. MONTELIER Camille	
Mme NIAUX Nathalie		M. ROBERTET Alain	ABSENT
M. THURET Noël	ABSENT		